

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 23 juin 2006
(convocation du 27 avril 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Juin Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre,
M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain,
M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence,
M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique,
M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max,
M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel,
M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude,
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude,
M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA
FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. DANE Michel,
M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-
LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle,
M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert,
M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle,
M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain,
Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude,
Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert,
M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick,
M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme. LIMOUZIN Michèle	M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. NEUVILLE Michel	M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude	M. FEUGAS Jean-Claude à M. BROQUA Michel
M. BANAYAN Alexis à M. BREILLAT Jacques	M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert	M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. BRACQ Mireille à M. MERCHERZ Jean	Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. QUERON Robert
Mme. BRUNET Françoise à M. DELAUX Stéphan	M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain	M. JUNCA Bernard à M. SOUBIRAN Claude
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise	M. LOTHAIER Pierre à M. LABARDIN Michel
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry	M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DUPRAT Christophe	M. PONS Henri à M. MANGON Jacques
M. CAZNAVE Charles à M. SIMON Patrick	Mme. PUJO Colette à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CORDOBA Aimé à Mme. EYSSAUTIER Odette	M. QUANCARD Joël à M. MILLET Thierry
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre	Mme. RAFFARD Florence à Mme. DUBOURG- LAVROFF Sonia
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita	M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
Mme. DARCHE Michelle à Mme. FAYET Véronique	
Mme. DELAUNAY Michèle à M. JAULT Daniel	

LA SEANCE EST OUVERTE

Régie d'Exploitation des Restaurants Communautaires- Exercice 2005- Rapport d'activité et compte financier- Adoption.

Monsieur SEUROT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La délibération n°2002/868 en date du 22 novembre 2002 a créé la Régie d'Exploitation des restaurants communautaires à simple autonomie financière avec un budget distinct de celui de la collectivité.

Les faits marquants du rapport d'activité pour l'exercice 2005 font ressortir les éléments suivants :

- Quelques chiffres clés :

172.017 repas servis

251 jours d'ouverture

685 repas par jour en moyenne

- Le montant de la subvention d'exploitation versé par le budget principal s'est élevé à **897.858, 58 € HT** pour une prévision initiale de **1.076.295, 00 € HT**.

- Le **compte administratif** de l'exercice 2005 s'établit comme suit :

La section de **fonctionnement** avec la reprise du résultat de l'exercice antérieur se présente comme suit :

	Réalisé	Résultat reporté	Cumul section
En Charges	1.561.887, 09 € HT		1.561.887, 09 € HT
En Produits	1.561.287, 09 € HT	600 €	1.561.887, 09 € HT
Résultat de la Section de Fonctionnement			0 €

La section d'**investissement** avec la reprise du résultat de l'exercice antérieur se présente de la manière suivante :

	Réalisé	Résultat reporté	Cumul section
En Dépenses	17.929, 56 € HT		17.929, 56 € HT
En Recettes	110.974, 23 € HT	152.197, 47 € HT	263.171, 70 € HT
Résultat de la Section d'Investissement			245.242, 14 € HT

- Le **compte de gestion** établi par le comptable pour l'exercice 2005 s'établit de la manière suivante :

La section de **fonctionnement** avec la reprise du résultat de l'exercice antérieur se présente comme suit :

Dépenses nettes : 1.561.887, 09 € HT

Recettes nettes : 1.561.287, 09 € HT

Le cumul de la section est équilibré par le résultat de fonctionnement reporté de l'exercice précédent (600, 00 €).

La section d'**investissement** avec la reprise du résultat de l'exercice antérieur se présente de la manière suivante :

Dépenses nettes : 17.929, 56 € HT

Recettes nettes : 110.974, 23 € HT

Soit un excédent de 93.044, 67 €.

En prenant en compte les résultats des exercices précédents, la section d'investissement enregistre un excédent de 245.242, 14 € HT.

Aussi, conformément à la réglementation en vigueur, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir arrêter le compte financier de la régie dotée de la seule autonomie financière pour l'exercice 2005, composé du compte administratif et du compte de gestion, en adoptant les termes de la délibération suivante :

Vu les dispositions du code des communes et du code général des Collectivités Territoriales, notamment l'article R2221.98,

Vu les décrets et les instructions ministérielles sur la comptabilité publique et l'instruction M14,

Vu l'avis favorable émis par le Conseil d'Exploitation de la régie lors de sa séance du 29 mai 2006,

Vu le budget de l'exercice 2005 et les décisions modificatives qui s'y attachent,

Vu le compte financier préparé par l'agent comptable sur présentation de son Président, le Conseil de Communauté :

- Arrête et adopte le compte financier de l'exercice 2005 comme suit :

Pour la section de **fonctionnement** :

En charges à : **1.561.887, 09 € HT**

En produits à : **1.561.287, 09 € HT**
Soit un résultat de clôture de : **- 600, 00 € HT**

Pour la section d'**investissement** :

En dépenses à : **17.929, 56 € HT**
En recettes à : **110.974, 23 € HT**
Soit un résultat de clôture de : **93.044, 67 € HT**

Le compte de gestion à la fin de l'exercice présente un bilan équilibré :

Total de l'Actif : **3.009.257, 25 € HT**
Total du Passif : **3.009.257, 25 € HT**

Les résultats du service se présentent en synthèse comme suit :

Résultat de clôture de l'exercice

Sections	Résultat de clôture de l'exercice 2004	Part affectée à l'investissement	Excéd. Fonct. antérieur reporté	Résultat de clôture de l'exercice 2005	Résultat de clôture 2005
Investissement	152.197, 47	93.044,67	245.242, 14
Fonctionnement	600, 00	0, 00	600, 00	- 600, 00	0, 00
TOTAL	152. 797,00	0, 00	600, 00	92 444, 67	245.242, 14

- Décide de reprendre dans le cadre de la Décision Modificative n°1 valant budget supplémentaire pour l'exercice 2006, le résultat de clôture 2005 d'un montant de 245.242,14 €, en recettes de la section d'investissement du budget à l'article 001 « excédent d'investissement reporté ».

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 juin 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
13 JUILLET 2006**

M. HENRI HOUDEBERT

